

Catégorie

Motocyclette

Marque

B. M. W.

Désignation du type / Signe de reconnaiss.

R. 67

594 cm³

Bordereau-type

N° 843

Moyens de reconnaissance ou type Désignation "R 67" resp. "R 67/2" sur direction, sur plaquette
 N° de châssis frappé A gauche, à l'arrière sur support du haut de la suspension arrière
 N° de moteur frappé A gauche, sur carter moteur au-dessus des guide-soupapes
 Constructeur du châssis Bayrische Motoren Werke MUENCHEN - 13 (Allemagne)
 Constructeur du moteur Bayrische Motoren Werke MUENCHEN - 13 (Allemagne)

MOTEUR *)

Marque et type B.M.W. R67

Genre A cyl. opp. s.en têt

Carburant Benzine

Nombre cyl. 2 Temps 4

Alésage 72 mm.

Course 73 mm.

C.V.-Impôt 3,027

Cylindrée totale 594 cm³

C.V. frein 26

Refroidissement Air

Empl. du moteur Centre en bas

CHASSIS

Nombre d'essieux 2

Entraînement sur roue arrière (cardan)

1. Frein A pied : Mécanique, à tambour,
tringle, sur roue arrière2. Frein A main : Mécanique, à tambour,
câble, sur roue avant

3. Frein —

Frein de remorque —

Direction Guidon normal

Crochet de remorque —

Nombre de vit. avant 4

Vit. en 1^{re} vit. en prise dir. 135 km/h.**CARROSSERIE**

Constructeur B.M.W. Minich

Genre/Forme

Motocyclette

Nombre de portes —

Nombre de places ass. Total 2

Avant Milleu Arrière

Nombre de places debout —

Pour motos: Siège arrière Oui 1)

Sidecar Oui

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	355 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	95 kg.	105 kg.	200 kg.
Charge utile	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion/remorque)	kg.	kg.	— kg.
Pneumatiques: Dimension	3.50 - 19		simples 200/215
Capacité de charge (par pneu 255 kg.)	255 kg.	255 kg.	

COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares : Marque **BOSCH**
 Feux de position **1**, dans le phare
 Feux stop
 Indicateurs de direction : Syst. —
 Avertisseur **1**, vert. électrique

Syst. anti-éblouissant ampoule Blix à cuiller
 Feux rouges **1**, combiné
 Eclairage du N° de contr. **1**, combiné (5 W.) Plexiglas
 Emplacement —
 Essuie-glace —

(**)

DIMENSIONS

Voie	—	mm.
avant	—	mm.
arrière	—	mm.
Largeur hors-tout	XXX 775	mm.
Empatement	1 410	mm.
Longueur hors-tout	2 170	mm.
Hauteur (non chargé)	990	mm.
Garde au sol	145	mm.
Porte à faux, arrière	—	mm.
Crochet de remorque (haut. dep. sol)	—	mm.
Crochet de remorque (porte à faux)	—	mm.
Diamètre de braquage ext. gauche	—	m.
Diamètre de braquage ext. droite	—	m.

Dim. Intérieures

Longueur du pont de charge	mm.
Largueur du pont de charge	mm.
Hauteur Intérieure	mm.
Haut. du pont dep. le sol	mm.
Ridelles (hauteur)	mm.

OBSERVATIONS

(*) Exécution "H 67/2" est identique, mais avec un moteur plus poussé avec une compression de **1 : 6,5** et un régime plus élevé **5,600 t/min.**
 (**) Fenêtre en matière plastique avec couleur brûlée
 Démultiplication solo = **9/32** dts.
 " " sidacar = **8/35** dts.
 (Cette indication est frappée sur le boîtier de l'entraînement arrière)

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. req.)

1) Sièges arrière : Pour un montage correspondant aux directives, il y a lieu de demander l'exécution possédant un renforcement à l'intérieur du garde-boue arrière.

Bruit de l'échappement : Trop fort = **94 - 96** Phone
L'échappement doit être muni de chicanes supplémentaires de façon à ce que le maximum admis de 90 Phone ne puisse être dépassé.

Lieu et date de l'expertise-type

Zürich, le 16. 1.1952

La commission d'expertises-types